Lextenso
Annonces & Formalités

Petites affiches
Gazette du Palais
Quotidien Juridique
Les Affiches Versaillaises
La Loi
Odal
Oplec

Justificatif de parution

Justificatif généré le 01/08/2024

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 01/08/2024
Département : Hauts-de-Seine (92)
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/748183
N° d'annonce : 748183

OGF

Société par actions simplifiée au capital de 40.904.385 €

Siège social : 31 rue de Cambrai 75019 PARIS

542 076 799 R.C.S. Paris

Suivant Procès-Verbal en date du 15 juillet 2024, le Président a décidé de transférer le siège social de la société à **l'adresse suivante : Immeuble Canopy 6 rue du Général Audran – 92400 Courbevoie,** à compter du 1er août 2024.

Le **Président :** Monsieur Alain COTTET

Les statuts sont modifiés en conséquence

La société sera désormais immatriculée au RCS de NANTERRE

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeTpUM9pe
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeTpUM9pe

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)